

**Règle 30.1.1 des Règles techniques
(les modifications sont indiquées en gras/rouge)**

30. (Règle 185) Saut en longueur

Déroulement de la compétition

30.1 Un athlète échouera si :

- 30.1.1 Pendant son appel (**avant l'instant où il n'est plus en contact avec la planche d'appel ou le sol**), n'importe quelle partie de son pied ou de sa chaussure **d'appel** traverse le plan vertical de la ligne d'appel, soit dans sa course d'élan sans l'action de sauter, soit en effectuant un saut ; ou

[Règle 30.1.1 modifiée en juillet **2020** et en vigueur à compter du 1^{er} novembre **2021**. Pour l'édition actuelle de la Règle, veuillez vous référer à la Règle de compétition 185.1].

****Pour une plus grande facilité de consultation***

Règles de compétition 2018-2019

Règle 185.1(a)

Déroulement de la compétition

1. *Un athlète échouera si :*

- (a) *Pendant son appel, il touche le sol (incluant toute partie de la plasticine) au-delà de la ligne d'appel avec n'importe quelle partie de son corps, soit dans sa course d'élan sans l'action de sauter, soit en effectuant un saut ; ou*

*****Modification consécutive de la Règle 29.5 des Règles techniques :***

29. (Règle 184) Conditions générales – Sauts horizontaux

...

Planche d'appel

29.3 L'appel se fera à partir d'une planche encastrée à niveau avec la piste et avec la surface de la zone de réception. Le bord de la planche le plus proche de la zone de réception est la ligne d'appel. Immédiatement au-delà de la ligne d'appel, on peut placer une planche couverte de plasticine pour aider les Juges.

Note : Au moment de la construction de la piste d'élan et/ou de la planche d'appel, s'il était initialement prévu d'installer une planche couverte de plasticine et que cette

dernière n'est pas utilisée, la cavité devrait être comblée avec une planche d'obturation de niveau avec la planche d'appel.

- 29.4 La planche d'appel sera rectangulaire, faite de bois ou d'un matériau rigide adapté, dans lequel les pointes d'une chaussure d'un athlète agripperont et ne dérapperont pas, et qui devra mesurer 1,22 m ($\pm 0,01$ m) de long pour 0,20 m ($\pm 0,002$ m) de large et de pas plus de 0,100 m de profondeur. Elle devra être blanche. Pour garantir que la ligne d'appel soit clairement visible et distincte de la planche d'appel, le sol immédiatement après la ligne d'appel devra être d'une couleur autre que du blanc.
- 29.5 L'utilisation de la vidéo ou d'un autre dispositif technologique pour aider les Juges dans l'application de la Règle 30.1 des Règles techniques est vivement recommandée à tous les niveaux de compétition. Toutefois, si aucun dispositif technologique n'est disponible, une planche couverte de plasticine peut encore être utilisée.

La planche de plasticine sera constituée d'une planche rigide de 0,100 m ($\pm 0,002$ m) de large et de 1,220 m ($\pm 0,010$ m) de long, faite de bois ou d'un autre matériau adapté et sera peinte d'une couleur contrastée à celle de la planche d'appel. Quand cela est possible, la plasticine devrait être d'une troisième couleur contrastée. La planche de plasticine sera placée dans un renforcement ou compartiment incorporé à la piste d'élan du côté de la planche d'appel le plus proche de la zone de réception. Le sommet de la planche s'élèvera à une hauteur de 7 mm (± 1 mm) depuis le niveau de la planche d'appel. Les bords de la planche seront découpés de telle façon qu'une fois le renforcement rempli de plasticine, la surface de la plasticine la plus proche de la ligne d'appel doit être inclinée à un angle de 90° (voir schéma (a) RT29).

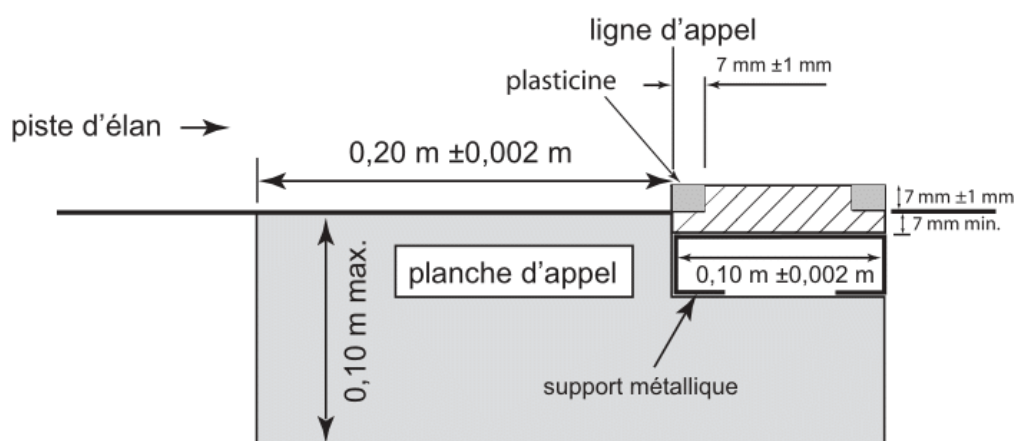


Schéma (a) RT29 (Règle 184) - Planche d'appel et planche de plasticine

[à compter du 1^{er} novembre 2021]

Lorsque ce dispositif est installé dans son compartiment, l'ensemble doit être suffisamment rigide pour supporter la pleine puissance du pied de l'athlète.

**Modifications de la Règle 30.1.1 des Règles techniques
(Règle 185.1(a) des Règles de compétition 2018-2019)
Approuvées par le Conseil le 30 juillet 2020, avec effet immédiat**

La surface de la planche au-dessous de la plasticine doit être dans un matériau dans lequel les pointes d'une chaussure d'un athlète s'agripperont et ne dérapperont pas.

La plasticine pourra être lissée à l'aide d'une roulette ou d'une spatule appropriée afin d'effacer les empreintes faites par les athlètes.

[Règles 29.3 à 29.5 modifiées en juin 2019 et en vigueur au 1^{er} novembre 2021. Pour l'édition actuelle de la Règle, veuillez vous référer à la Règle 184.3 des Règles de compétition.]

****Pour une plus grande facilité de consultation***

Règles de compétition 2018-2019

Règle 184 Conditions générales – Sauts horizontaux

Planche d'appel

- 3. L'appel se fera à partir d'une planche encastrée à niveau avec la piste et avec la surface de la zone de réception. Le bord de la planche le plus proche de la zone de réception s'appellera la ligne d'appel. Immédiatement au-delà de la ligne d'appel, on peut placer une planche couverte de plasticine pour aider les Juges.*